Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Grenelle-Chine-Kadhafi-Sarkozy-un

1er janvier 2008

Grenelle, Chine, Kadhafi, Sarkozy : un automne radioactif

Grenelle : la supercherie
Les 24 et 25 octobre a eu lieu à Paris la table ronde finale du "Grenelle de l'environnement". Depuis des semaines, le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonçait une supercherie destinée à abuser l'opinion et les associations, et à "déminer" les questions sensibles des OGM… et du nucléaire. C'est ainsi que, dans son discours final, le président radioactif Sarkozy a annoncé qu'il n'y aurait "pas de nouveau site nucléaire". La France compte plusieurs centaines de sites nucléaires répartis sur tout le territoire ; il n'existe actuellement en effet aucun projet de nouveau site, les projets de nouvelles installations (EPR, Iter, Bure, etc.) étant tous sur des sites déjà existants : l'annonce présidentielle est donc de la pure tromperie.

Chine : vente de deux EPR… pour le prix d'un !
Le 30 juillet 2007, le Réseau "Sortir du nucléaire" révélait que la France s'apprêtait à vendre le lendemain à la Chine deux EPR à 3,66 milliards d'euros, soit deux pour le prix d'un. Curieusement, la vente – et le voyage à Pékin de la ministre Christine Lagarde - était annulée. Le dossier a ressurgi le 26 novembre, avec cette fois-ci le voyage en Chine de Sarkozy en personne. La presse unanime a célébré le contrat du siècle, 8 milliards d'euros pour les deux réacteurs et un contrat de fourniture d'uranium. Mais le Réseau "Sortir du nucléaire" maintient son accusation : les deux réacteurs ont été vendus moitié prix. D'ailleurs, une indiscrétion relevée par le magazine Challenges confirme l'affaire : "Un proche conseiller du président a ainsi confié à Challenges "qu'il n'y a pas de quoi se vanter d'avoir vendu en Chine des centrales aux deux tiers du prix que l'on avait refusé il y a un an et demi".

Chine (bis) : quelques "détails" passés sous silence
A l'occasion du voyage de Sarkozy en Chine, EDF et China Guangdong Nuclear Power (CGNPC) ont créé une société commune qui exploitera les deux EPR vendus par Areva. Mais EDF n'a obtenu que 30% de
la nouvelle société et non 35 % comme espéré : une prochaine loi chinoise va fixer la minorité de blocage à 33 %, l'alignant ainsi sur la norme internationale. Résultat : EDF devra obéir aux Chinois.Par contre, pour vendre ses EPR, Areva a été obligée d'accepter l'entrée des Chinois dans le capital de la société Uramin, productrice d'uranium (le combustible des réacteurs nucléaires), contrôlée depuis l'été par Areva.
Or les Chinois auront… 35% des parts : à eux la minorité de blocage. Et pourtant, il parait que

Sarkozy, EDF et Areva ont obtenu un grand succès commercial en Chine !

Kadhafi à Paris
Le dictateur libyen a été reçu en grande pompe à Paris par Sarkozy début décembre. Pourtant, dès le 24 juillet, jour de la libération des otages bulgares, le Réseau "Sortir du nucléaire" révélait que cette libération avait fait l'objet d'un "troc atomique", Sarkozy s'engageant à livrer du nucléaire à Kadhafi. Malgré les dénégations de l'Elysée, un écoeurant accord nucléaire Sarkozy-Kadhafi était signé… dès le lendemain. Quelques mois plus tard, le 6 décembre, l'ancien chef de la délégation de la Commission européenne en Libye a reconnu devant la Commission parlementaire d'enquête que "les armements et le nucléaire" ont été un "élément décisif" pour la libération des soignants bulgares détenus en Libye.

Début des travaux de l'EPR
Alors qu'EDF a entamé le 4 décembre 2007 la construction de l'îlot nucléaire du réacteur EPR prévu à Flamanville (Manche), le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle qu'il a attaqué en justice la régularité du permis de construire de ce réacteur. La construction de l'EPR pourrait ainsi être annulée en 2008 par la Cour administrative d'appel de Nantes.

Le 6 juin 2007, le Réseau "Sortir du nucléaire" avait déjà obtenu du Conseil d'Etat l'annulation du décret de démantèlement complet de la centrale nucléaire de Brennilis (Finistère). Le Réseau "Sortir du nucléaire" ne conteste bien sûr pas la nécessité de faire disparaître les installations nucléaires, mais il entend empêcher EDF de bâcler ces opérations au détriment de l'environnement et de la santé des salariés et riverains.

Il est donc démontré que la Justice administrative est en mesure de faire respecter la Loi et de s'imposer malgré les manœuvres d'entreprises aussi puissantes qu'EDF.

S.L.